

La Validation d'Acquis d'Expérience

Aide-Soignant, Accompagnateur Éducatif et Social,
Moniteur Éducateur, Édicateur spécialisé

...une démarche accessible à tous !

Lieu de formation :

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan
38480 Pont de Beauvoisin

Contact :

Formation continue

Par tél : 04 76 37 21 20

Par mail :

formation-continue@lyceeduguiers.fr



Référente Handicap

Pourcel AnneLaure

anne-laure.pourcel@cneap.fr

Indicateurs
L'accompagnement a
débuté en décembre
2019



Horaires d' « ouverture »

Du Lundi au vendredi :

8h00/12h00

13h00/16h30

Nos formateurs sont tous
des professionnels
confirmés du milieu socio-
éducatif et/ou paramédical
et formés à
l'accompagnement VAE

Matériel nécessaire pour la
formation : clé USB,
adresse mail.

Publics concernés

« La VAE s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, dans le cadre d'une démarche individuelle ou d'un financement par un employeur :

- Les salarié(e)s en CDI, CDD, intérimaires...
- Les non salarié(e)s : professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...
- Les agents publics titulaires ou non,
- Les demandeurs d'emploi indemnisés ou non,
- Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale,
- Les élus. »

Objectifs :

En fin d'accompagnement, en lien avec la reconnaissance et la certification de ses compétences acquises par le travail, le stagiaire sera capable de :

- Obtenir une qualification en évitant de réapprendre des savoirs déjà assimilés,
- Dynamiser sa carrière,
- Répondre aux exigences d'une profession réglementée,
- Accroître son employabilité.

Organisation

Sur une durée minimale de 24h, les différentes étapes de l'accompagnement seront :

- L'accueil, l'information et la contractualisation,
- L'exploration du parcours,
- L'élaboration des dossiers (entretien d'explicitation, lecture et appui à l'écriture, Co-construction),
- La préparation à l'entretien final dont un oral blanc,
- L'entretien post VAE.

Ses différentes étapes peuvent être individuelles et/ou de groupe, en présentielle et/ou à distance, et s'adapteront au maximum, dans la mesure du possible, en fonction des besoins et attentes des candidats.

Prérequis

Suite au décret de juillet 2017... « sont prises en compte les activités exercées pendant une durée d'au moins un an, de façon continue ou non, en rapport direct avec le diplôme ou titre à finalité professionnelle ou le certificat de qualification professionnelle pour lequel la demande est déposée. »

Le candidat doit fournir l'attestation de recevabilité ainsi qu'un dossier d'inscription complet.

Les 24h minimum d'accompagnement se répartiront au maximum sur 1an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continue et par apprentissage s'engage de par son savoir-faire et son savoir être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

Financement

- **Modes de financements** : propre, Congé Individuel de Formation ou employeur.
- **Tarifs** : 49.24€/heure
- Tout sera déterminé dans la convention de formation professionnelle continue en fonction des besoins, attentes et obligations du candidat.

Dates des réunions d'informations collectives :

- 2 dates seront prévues : une en mars et une en octobre (à déterminer)

Parcours type :

L'Accompagnement de 24h, sur 12 mois, sera adapté aux objectifs et besoins du candidat. Le référentiel métier visé sera la base ainsi que le lien prédominant dans l'analyse de l'expérience. Que se soit : AS, AES, ME, ES le parcours type reste le même.

Voilà la présentation d'un parcours type :

- Réunion d'information (groupe) 1h
- Accueil et contractualisation (individuel) : 1h30 à 2h
- Exploration du parcours (ind) : 1h à 2h
- Elaboration du dossier de validation : description des activités (ind./gpe) : 6h à 10h
- Préparation à l'entretien (gpe) : 1h30 à 6h
- Lecture du dossier (ind.) : 1h30 à 6h
- Entretien post VAE : (ind.) : 1h à 1h30

Lors de l'évaluation diagnostique, nous adapterons le parcours, et à chaque évaluation formative nous poursuivrons cette adaptation individuelle.

Moyens pédagogiques :

L'accompagnement sera organisé dans le but de favoriser l'attention, la concentration, l'expression orale et écrite. L'équipe pédagogique :

- Proposera dans un premier temps, une réunion collective où sera évoqué le dispositif V.A.E
- Planifiera des moments individuel et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive et aider au choix des situations présentées.
- Préparera l'apprenant à avoir les clés en main afin de réussir son entretien oral en l'aidant à gérer le stress

Poursuite d'études et débouchés

Débouchés : qualification pour intégrer une structure médicaux sociale (Struc. Collective, domicile et/ou struc. Scolaire accompagnant des personnes vulnérables.

Poursuite d'études : accessibilité aux formations : aide soignant, Accomp. Educ. Et Social, moniteur Educateur et Educateur Spécialisé

Conditions de réussite :

L'assiduité et l'investissement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

Equipe permettant votre accompagnement

VAE AES, ME, ES: Mme POURCEL AL, DE Moniteur Éducateur et DE Educatrice spécialisée

VAE AS : Mme Billon Marjorie (DE infirmière) et Mme Quinteau Jorene (DE infirmière bloc opératoire)

Référente accompagnement VAE Mme Pourcel AL